



REGLEMENT DU FESTIVAL DE COURTS METRAGES DE LA ZONE AMLANORD « Festicourts Chiltepe 2018 »

Article 1 - Les enjeux

- Promouvoir l'éducation au cinéma en s'appuyant sur la production de courts-métrages.
- Promouvoir la langue française mais également le plurilinguisme et le pluriculturalisme des élèves.
- Valoriser les productions des élèves et les partager.

Article 2 - Les Participants :

- Tous les élèves du cycle 1 à la Terminale des lycées français de la zone AMLANORD et leurs enseignants.

Article 3 – Le cahier des charges

- Les films doivent être construits par les élèves dans le cadre de projets scolaires, encadrés par les enseignants.
- Les films ont été réalisés durant l'année scolaire en cours ou la précédente.
- Les films abordent un thème libre.
- Les films sont en français ou dans une autre langue sous-titrés en français.
- Les films peuvent concourir dans trois catégories distinctes : film de fiction, film documentaire, film d'animation.
- La durée des films est adaptée à l'âge des élèves.

	Cycle maternelle	Cycle Élémentaire	Cycle collège-lycée
Film de fiction			
Film documentaire	3 min max	5 min max	10 min max
Film d'animation			

Article 4 - Les modalités

Les établissements doivent respecter les principes suivants :

- Un jury local choisira un film par catégorie (fiction, documentaire, animation) et par cycle.
- Les films sélectionnés par le jury respecteront les principes du cahier des charges

Article 5 – Le calendrier et l’envoi des productions

- Date d’envoi des films sélectionnés pour le « Festicourts Chiltepe » :
14 mai 2018 au plus tard
- Pour envoyer le film, il suffit de le poster sur le Padlet suivant en indiquant le nom du lycée, la classe et mail de l’enseignant responsable

<https://padlet.com/emfe/productionsfesticourts>

- Les films seront au format .avi ou .mp4

Article 6 – Le jury

- Le jury international du « Festicourts Chiltepe 2018 » se réunira le 18 mai pour nommer les lauréats.
- Les films récompensés seront projetés dans tous les festivals locaux.